

# CFTC BPOC

## **Nouvel Abondement**

Comment ça marche?

décembre 2023

### Excellente nouvelle pour nous tous, la proposition CFTC a été retenue!

Au revoir le système de tranches qui nécessitait de placer 5800 € d'intéressement pour obtenir le plafond de 800€.

#### Bonjour la simplicité!

Placez n'importe quel montant, il sera doublé, dans la limite de 800€.

La CFTC a réussi à vous obtenir un Super Livret avec un taux d'intérêt à 100% jusqu'à 800€!

Une formule simple, claire, lisible et surtout plus attractive.

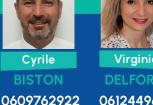
> 1€ placé = 1€ d'abondement 500€ placés = 500€ d'abondement 800€ placés = 800€ d'abondement 1000€ placés = 800€ d'abondement

La CFTC est une équipe de salariés qui se bat pour vous et pour le collectif! Soutenez-nous, rejoignez-nous!



















# CFTC BPOC

### PPV et NAO

## des négociations réussies

décembre 2023

### Prime de Partage de la Valeur (ex Prime Macron)

Grâce à une intersyndicale soudée, et alors que la Direction proposait une PPV de 700 €, nous avons réussi à vous obtenir 1100 €!

Cette prime sera versée à tous les salariés avec une décote en fonction de l'ancienneté et surtout sans réfaction pour les temps partiel. Encore un bel exemple que l'union fait la force ! Cette prime sera versée avec le salaire de décembre.

#### **NAO 2024**

#### Et pour finir nous avons obtenu plusieurs avancées pour notre quotidien :

- Enveloppe de 1.85% de la masse salariale pour accompagner les évolutions de carrière et les performances. Cette enveloppe comprend 0.12% pour rattraper les salaires les plus bas des techniciens (à peu près 100 personnes concernées) et 0.10% pour accompagner les passages en statut cadre.
- Lors d'un changement de fonction avec stage probatoire, l'augmentation minimum passe de 1100€ à 1200€ bruts (divisée en 2 parties : 600€ à la prise du poste et 600€ au terme du stage probatoire).
- Les tickets restaurant (hors site central de Balma) passent de 9.85€ à 10.10€.
- La participation de la banque au repas servi par le RIE passe de 4.73€ à 4.85€.
- Les 4 jours annuels d'autorisation d'absence rémunérée s'étendent aux collaborateurs ayant un parent bénéficiant de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie.
- Les primes de rentrée scolaire augmentent (avec majoration pour les enfants en situation de handicap):
  - Enfant de moins de 6 ans : 110€ (inchangé)
  - Enfant de 6 ans à 10 ans : 230€ (+5€)
  - Enfant de 11 ans à 14 ans : 320€ (+5€)
  - Enfant de 15 ans à 17 ans : 350€ (+10€)
  - Enfant de 18 ans à 25 ans : 450€ (+10€)

La CFTC vous souhaite de passer de merveilleuses fêtes de fin d'année! RDV en 2024 avec la même détermination de vos élus CFTC









**DELFORN** 0612449650





0683428970 0619736070